Allocutions d'Andrée Corvol, présidente de l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA) et d'Anne-Marie Levraut, vice-présidente du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD)

Andrée Corvol
Anne-Marie Levraut

Andrée Corvol

Depuis deux siècles et demi, l'Académie d'Agriculture de France (AAF), société savante des plus anciennes, encourage les recherches agronomiques et expérimente les pratiques innovantes. Figurent ainsi, sur les cartouches qui ornent la salle des Séances, les noms de tous ceux, membres de l'AAF, qui ont fait progresser la culture des plantes et le boisement des terres.

Cette journée est organisée par l'Association pour l'Étude de l'Histoire de l'Agriculture (AEHA). Elle œuvre en liaison avec le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique. Leurs interrogations recoupent pour partie, inspiration ou coïncidence, les programmes de ses dernières journées d'études, axées sur « Agriculture et Environnement » et publiées avec le concours du Comité d'histoire du ministère de la Transition écologique.

Décision de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'année 2020 fut consacrée à la santé des végétaux qui, déjà, guida les journées 2018 et 2019 de l'AEHA. La première concernait les fertilisants, c'est-à-dire l'enrichissement de l'alimentation végétale. L'emploi, épandage ou enfouissement, répond à deux objectifs : cultiver des terrains médiocres qui, sinon, resteraient délaissés et accroître les rendements des autres, ce qui augmente les volumes récoltés au profit des hommes et des troupeaux. La seconde concernait justement la santé des animaux, d'où l'étude des rations et des compléments alimentaires, des vaccins et des traitements autorisés, des critères de bien-être et des aménagements adéquats, enfin des races les mieux adaptées au milieu local, aux besoins du marché également, qu'il s'agisse de produits carnés ou de produits laitiers. Certes, la santé de l'humanité n'est pas dissociable de la santé des élevages, mais cela n'élimine pas toute contradiction entre la morale bien-pensante et la contrainte matérielle. De fait, le consommateur est maître de ses achats : la plupart n'hésitent pas longtemps entre le produit plus cher, issu d'un élevage respectueux des traditions, des paysages, de l'éthique et des normes environnementales, et le produit moins cher, importé de pays où les normes sont incontrôlées, voire inexistantes.

Cette année, la journée porte sur la santé des plantes, sujet médiatisé car polémique. Nos contemporains ressentent des angoisses lointaines, remontant à leurs pères et grands-pères. Tous ont lu des romans, vu des films, des séries, des documentaires qui évoquaient la perte du froment, du seigle, de la vigne, du châtaignier ou de la pomme de terre. Dans une France où le vin est à l'honneur, le mildiou et le phylloxéra ne sont pas des vains mots. Dans un monde où le commerce demeurait régional, les maladies qui décimaient des végétaux nourriciers, céréales ou tubercules, obligeaient des familles entières à migrer vers d'autres contrées, quittant la ferme ou le métier, à migrer aussi vers d'autres nations, celles où le fléau ne sévissait pas. Famines. Misères. Révoltes. Exodes. Abandon de richesses, de repères, d'une histoire. Et parfois, la déception à l'arrivée, quand le mirage entrevu est dissipé.

De ce point de vue, les États-Unis ont bénéficié au XIXe siècle des déplacements de population que provoqua en Suède, en Pologne, en Écosse et en Irlande la maladie de la pomme de terre. Nos concitoyens ont gardé cela en mémoire, alors qu'ils en ont effacé les solutions apportées aux malheurs des plantes, méthodes culturales ou découvertes chimiques. À court terme, elles ont soulagé les agriculteurs : ils ont retrouvé l'espoir, leurs parcelles et leurs vignobles. À long terme, certaines ont entraîné une pollution des eaux et des sols : dépolluer est très coûteux, opération qui n'apparaît comme nécessaire qu'au moment où l'activité agricole laisse place à une construction publique, un lotissement résidentiel.

Curieusement, bon nombre de gens ignorent tout des remèdes proposés et des violences suscitées par l'obligation d'arracher les ceps ou de brûler les récoltes, mais ils demeurent persuadés qu'une issue à la crise fut trouvée. Eh bien, non. Actuellement, une bactérie tueuse d'oliviers sévit en Italie, la *Xylella Fastidiosa*. Au XVIIIe et au XIXe siècles, la graphiose ou quelque chose qui provoquait des symptômes semblables attaqua les ormes qui ombrageaient les mails et les places des bourgs et des cités. À présent, on ne fait pas forcément le lien entre l'existence d'une maladie et la mortalité d'une espèce. Par contre, on remarque le changement dans le paysage, notamment quand il est identitaire. Que serait la Toscane sans cyprès ? Que serait la Villa d'Este sans eux ?

Voilà donc les questions qui seront traitées sans réduire le débat à un face-à-face : « Oui, je suis pour les pesticides » ou « Non, je suis contre les pesticides ». Le débat va bien au-delà. Chacun souhaite démontrer l'état des connaissances, des incertitudes, des interrogations contemporaines, lesquelles rejoignent fréquemment des interrogations générationnelles. Les formulations étaient comparables. Les réponses différaient, l'écart tenant au cheminement scientifique. Au cours de cette journée, nous entendrons les exposés avant d'ouvrir les discussions. Merci aux contributeurs et aux participants qui ont eu le courage de braver le Coronavirus. Merci à Messieurs Pierre Del Porto et Patrick Février qui ont organisé de main de maître cette journée d'études. Je passe maintenant la parole à ma collègue, Madame Anne-Marie Levraut, vice-présidente du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable.

Anne-Marie Levraut

Les propos qui viennent d'être tenus m'ont remémoré un certain nombre de choses. Il est vrai que l'année dernière, nous avons eu une mission commune avec le Conseil général de l'Environnement et du Développement durable (CGEDD) sur le cas de *Fastidiosa*, notamment avec les craintes des Corses. Au Conseil général, ce sont donc des sujets que nous connaissons, pas seulement à travers les pesticides, même si c'est le cœur de la journée.

L'année dernière, le thème de la journée d'études était « Santé des hommes, santé des animaux ». Celui que vous avez choisi aujourd'hui, « Santé des plantes, santé des hommes », vous permet d'assurer une vision complète autour du concept One Health. Ce thème est lui aussi très présent dans les médias et dans les opinions publiques. Des enjeux à la fois environnementaux et économiques sont liés à l'usage de certains

produits phytosanitaires. Au moment du tout récent Salon de l'agriculture, ces enjeux ont de nouveau été largement médiatisés, qu'il s'agisse de controverses relatives à l'usage de certains pesticides qui affectent la santé de l'homme ou la biodiversité, aux distances minimales à respecter pour traiter à proximité des habitations, ou à l'efficacité de nouvelles pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Ces controverses sont loin d'être nouvelles, et on nous l'a rappelé : l'usage des pesticides d'origine chimique commence à se répandre entre les deux guerres mondiales et à se généraliser après la Seconde avec de nouvelles molécules telles que le DDT, insecticide organochloré. Les besoins alimentaires de l'Europe, puis du monde, amènent une intensification rapide de l'agriculture dans laquelle l'industrie chimique joue un rôle primordial. La prise de conscience des impacts négatifs des pesticides sur la nature va se répandre dans l'opinion publique à partir de 1962 avec le livre *Printemps silencieux* de la biologiste Rachel Carson qui s'alarmait de constater que les chants d'oiseaux avaient disparu des grandes plaines agricoles des États-Unis, et qui mettait en cause l'épandage massif de produits chimiques dans les champs. Elle contribua à l'interdiction du DDT aux États-Unis en 1972.

L'industrialisation de l'agriculture avait fait oublier que dans le passé, les liens entre sciences médicales et naturelles étaient plus étroits qu'ils ne l'ont été au cours du XX[e] siècle. Ainsi, Linné, parfois qualifié de « père de la biodiversité », était médecin, mais également botaniste et zoologiste. La spécialisation des compétences et le cloisonnement entre les différentes politiques ont fait que la prise de conscience politique des interactions entre la santé et les écosystèmes est récente. Si, au cours des dernières années, les progrès ont été significatifs sur le plan conceptuel au niveau international, des efforts importants restent à mener en France pour faire coopérer les politiques qui ne protègent pas l'environnement.

Les risques sanitaires pour l'homme liés à l'usage des pesticides peuvent être directs, essentiellement pour les opérateurs, ou indirects, via l'environnement. Les conséquences pour la santé humaine ont été mises en évidence par l'expertise scientifique collective établie en 2013 par l'Inserm. Elle a identifié les maladies pour lesquelles l'exposition aux pesticides induit de façon significative un risque supplémentaire d'apparition de maladies par rapport à l'ensemble de la population (maladie de Parkinson, lymphomes non-Hodgkiniens, leucémies, maladie de Hodgkin et myélomes multiples).

Pendant ses premières années, le ministère de l'Environnement s'intéressait peu à ces questions. Par exemple, la surveillance de la pollution de l'air concernait essentiellement les populations urbaines, surtout celles qui étaient proches d'usines. Aujourd'hui, la santé de l'environnement est une priorité du ministère. Maintenant, les pesticides sont par exemple surveillés dans l'air, comme ils le sont dans l'eau depuis plus longtemps. Elle permet une protection de la nature dans certains espaces, pas encore de la biodiversité sur tout le territoire.

Cependant, les problèmes causés par l'usage de certains produits phytosanitaires sur la biodiversité et les écosystèmes ont fortement émergé après que des recherches en écotoxicologie eurent levé les doutes initiaux sur la toxicité du DDT à l'égard de la faune et des humains. L'usage des insecticides est particulièrement invoqué comme facteur du déclin constaté de l'abondance de la diversité des populations d'insectes et d'oiseaux. L'écotoxicité de certains fongicides est également soulignée. Quant aux herbicides, ils ont certes pour but et effet direct de réduire drastiquement la biodiversité végétale au sein des parcelles cultivées, mais il faut aussi considérer les effets indirects sur les insectes et les oiseaux. Cette prise en compte accrue de l'écotoxicité a contribué au retrait d'un certain nombre de substances, notamment suite à la promulgation du règlement européen 1107/2009. Depuis, la question de savoir s'il faut ou non interdire d'autres molécules jugées dangereuses n'a pas cessé de susciter des controverses très vives sur le degré de nocivité de la pulvérisation des pesticides, telles que celles relatives au glyphosate.

Face à ces controverses, notre ministère s'est fortement impliqué, avec de nombreux partenaires, dans des plans d'action tels que les quatre plans nationaux Santé et Environnement successifs depuis 2004, les plans Écophyto successifs issus du Grenelle de l'environnement depuis 2008, et les deux stratégies nationales en matière de perturbateurs endocriniens. Mais il faut sans doute aller plus loin, comme le montre le rapport alarmiste de la FAO sur la dégradation des sols traités avec des produits chimiques et celui de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques sur la chute – parfois catastrophique – de la biodiversité due à la fois à la disparition de certains habitats (les baies, les sols humides, les bosquets…) et à l'épandage de pesticides. Les interdictions et les plans stratégiques sont une chose. L'évolution concrète des pratiques professionnelles en est une autre, sans doute plus décisive pour permettre de nourrir durablement la planète en polluant moins.

Des initiatives sont de plus en plus prises pour développer la transition écologique dans l'agriculture : l'agriculture biologique, les méthodes de biocontrôle, l'amélioration des techniques de pulvérisation pour réduire les pertes, le développement de nouvelles variétés, et surtout, la diversification des cultures. Il ne faut pas considérer que la préservation et la restauration de la biodiversité et des services écologiques passent seulement par la voie d'une suppression des pesticides, et qu'elles seraient antinomiques d'une agriculture performante. Des modes de production raisonnés en fonction de la biodiversité et pas obligatoirement moins intensifs sont possibles, où des agrosystèmes plus hétérogènes peuvent avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité, notamment les auxiliaires de culture, pollinisateurs et ennemis naturels des ravageurs. Plus globalement, l'amélioration des services écologiques et la préservation de la biodiversité reposent sur une sorte de mixte écologique combinant la complexification des structures de l'espace, des rotations diversifiées et une diminution de l'usage des pesticides.

Voilà quelques réflexions pour introduire la journée. Je suppose que ces thèmes seront largement évoqués et débattus dans le courant de celle-ci. Je tenais à féliciter les organisateurs de cette journée qui ont contribué à apporter de la profondeur historique à ce sujet important tout en assurant le lien avec les débats très actuels sur la santé, l'homme et la nourriture. Merci beaucoup.